Image not found or type unknown

Cumul congès parental / vente à domicile

Par **jeanmar**, le **09/08/2008** à **11:48**

Bonjour, je suis fonctionnaire à la Poste et je suis actuellement en congès parental jusqu'au 1er décembre 2008. Pendant ce congès, je souhaiterai avoir le statut de VDI pour vendre des vêtements en réunion chez des particuliers.
Puis-je le faire légalement, sinon quelle est la procédure à tenir ? Merci de votre réponse.

Copyright © 2025 Experatoo.com - Tous droits réservés